



Département Afrique et Océan indien

Peul

Licence LLCER



2024-2025

Brochure non contractuelle, à jour au 10 avril 2024
Des modifications sont susceptibles d'intervenir d'ici la rentrée.

Sommaire

Cliquez sur les numéros de page pour accéder directement aux rubriques.

Présentation générale	3
Le peul	3
Son enseignement à l'Inalco	3
L'équipe enseignante	4
Informations pratiques.....	4
Lieu d'enseignement.....	4
Inscriptions administratives	4
Inscription pédagogique	5
Secrétariat pédagogique.....	5
Calendrier universitaire	5
Présentation du cursus.....	5
Objectifs pédagogiques	6
Principes généraux de la scolarité	6
Contrôle des connaissances.....	7
Organisation de la L1	8
Les parcours possibles en L2-L3.....	8
● Parcours régional Afrique et Océan Indien	8
● Parcours thématiques et disciplinaires	8
● Parcours professionnalisant	11
Mobilités et séjours à l'étranger.....	11
Mobilités hors Erasmus +	11
Mobilités Erasmus+	11
Aide au voyage de l'Inalco	11
Tableaux des enseignements	12

Présentation générale

Le peul

Sous la double appellation de pular ou fulfulde, la langue peule, qui appartient à la branche ouest-atlantique de la classification de J. H. Greenberg – famille congo-kordofanienne, sous-famille Niger-Congo – se rencontre dans une vingtaine d’États de l’Afrique occidentale et centrale, des rives du Sénégal à celles du Nil, à travers la zone soudano-sahélienne propice à l’élevage bovin dont les Peuls (ou Fulb’e) détiennent le quasi-monopole dans cette partie du continent.

L’extension du peul sur un espace aussi vaste rend fastidieuse toute statistique globale sur le nombre de ses locuteurs. Les chiffres que l’on relève et qui se fondent probablement sur des estimations datant d’avant-guerre, varient considérablement d’un auteur à l’autre. Il atteindrait aujourd’hui plus de 20 millions d’individus.

La seconde conséquence de cette extension est la grande diversité des contextes sociologiques qui caractérisent le peul. En contact avec le wolof, le soninké, le malinké, le bambara, le touareg, le môré, le songhay, le haoussa, le kanouri pour ne citer que ces langues, il l’est également avec l’arabe, soit directement comme c’est le cas en Mauritanie, au Tchad et au Soudan, soit indirectement à travers l’islam. Cette religion avait en effet servi de fondement idéologique à la plupart des formations politiques bâties sous l’égide des Peuls (l’Empire peul du Maasina, les États du Fuuta-Jallon et l’Empire de Sokoto), ou bien sous l’égide des Haalpulaar’en parmi lesquels les Peuls ne représentent en réalité que la catégorie sociale spécialisée dans l’élevage, celle-là même qui, à travers des migrations séculaires, diffusa la langue et la culture peules.

Les nombreux parlers qui composent le peul sont habituellement regroupés en cinq principaux ensembles géographiques : les parlers du Fuuta-Tooro dans le bassin inférieur du fleuve Sénégal ; ceux du Fuuta-Jallon sur les hauts plateaux de la Guinée et sa périphérie ; ceux du Maasina autour du delta intérieur du Niger ; les parlers centraux qui vont du sud-est du Mali à la région de Dallol au Niger ; et enfin les parlers orientaux dans l’ancien Empire de Sokoto et les régions qui le bordent (Niger-Est, Nigéria, Cameroun, Tchad et République Centrafricaine).

A cette diversité dialectale correspond une grande richesse littéraire faisant coexister des genres fort variés de la littérature orale avec des textes religieux ou profanes écrits en caractères arabes (ajami) et dont les manuscrits les plus anciens connus remontent au XVIII^e siècle, sans oublier une littérature moderne naissante d’une grande productivité, notamment au Sénégal, en Mauritanie, en Guinée et au Mali.

Son enseignement à l’Inalco

La présente brochure décrit la licence LLCER (« Langue, littératures et civilisations étrangères et régionales ») de peul. Le peul peut également être suivi dans le cadre de diplômes d’établissement (sur 4 niveaux) ou dans le cadre du **Passeport Langues O’**, une formation non diplômante permettant aux bacheliers de valider jusqu’à huit cours dans l’année universitaire. Cette formation est ouverte aussi aux non-bacheliers, mais sans possibilité de validation.

Les étudiants inscrits en licence ou en master dans un autre établissement peuvent suivre des cours de peul en **mineure** (jusqu’à quatre cours dans l’année).

Pour les diplômes d’établissement, consulter la brochure spécifique disponible sur le site de l’Inalco (page « [Formations](#) » du département).

L'équipe enseignante

Abourahmane DIALLO, MCF HDR, linguistique peule,
responsable de la section Peul
[Abdourahmane Diallo <abdourahmane.diallo@inalco.fr>](mailto:abdourahmane.diallo@inalco.fr)

Ursula BAUMGARDT, PU, Oralité, littérature africaine, littérature peule, responsable de la
spécialité peule
[Ursula Baumgardt <ursula.baumgardt@inalco.fr>](mailto:ursula.baumgardt@inalco.fr)
Mélanie Bourlet, MCF, Littérature peule.
melanie.bourlet@inalco.fr

Mélanie BOURLET, MCF, langue et littérature peules
melanie.bourlet@inalco.fr

Mamadou DIOP, CC, expression orale et écrite
mamadoudiop24@yahoo.fr

Anais LE BLON, CC, Sociétés peules contemporaines
anaisleblon@gmail.com

Anna PONDOPOULO, CC, Histoire des sociétés peules
anna.pondopoulo@inalco.fr

Abdoulaye SOW, CC, Pratique orale
abdoulayesow39@yahoo.fr (à 2021)

Informations pratiques

Lieu d'enseignement

Institut National des Langues et Civilisations Orientales (Inalco)
65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris
Tel. +33 (0)1 81 70 10 00
<https://inalco.fr>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand ; bus 89 et 62,
arrêt « Bibliothèque rue Mann » ; tram 3a, arrêt « Avenue de France ».

Inscriptions administratives

L'accès en première année de licence se fait via la plateforme [Parcoursup](#)
Des inscriptions directes aux niveaux L2 et L3 sont également possibles sous conditions via
Ecandidate.

Les modalités et le calendrier des inscriptions sont consultables à l'adresse ci-dessous :
<https://www.inalco.fr/inscriptions-administratives>

Etudiants internationaux : <https://www.inalco.fr/candidater-un-cursus-diplomant>

Inscription pédagogique

Obligatoire pour assister aux cours et se présenter aux examens, l'inscription pédagogique consiste à déclarer les cours que vous souhaitez suivre (même s'ils sont obligatoires). Elle se fait en ligne une fois l'inscription administrative validée. Voir la procédure détaillée sur le site de l'Inalco : <https://www.inalco.fr/inscriptions-pedagogiques>

Pour en savoir plus sur l'inscription en parcours Licence+ pour les L1 qui bénéficieront des dispositifs d'accompagnement individuel, de formation et de soutien personnalisé, complémentaires du cursus de licence et destinés à favoriser la réussite des étudiants, veuillez vous reporter à la page dédiée : <https://www.inalco.fr/licences-llcer-parcours-de-reussite-amenages>

Attention : pour certains choix d'enseignement, notamment les EC/enseignements d'ouverture d'UE4 de L2 et de L3, l'inscription pédagogique peut être complétée sur place, au secrétariat pédagogique.

L'inscription dans le parcours « Licence+ » en L1 (UE4 de L1) ou en Tempo, notamment pour les étudiants admis en catégorie « oui-si » sur Parcoursup, se fait en ligne. Pour toute question, les étudiants sont invités à s'adresser au secrétariat pédagogique Licence+ du bureau 3.24.

Secrétariat pédagogique

- Section de peul : <https://www.inalco.fr/langues/peul>
- Brochures pédagogiques du département AOI : <https://www.inalco.fr/afrique-et-ocean-indien>
- Emplois du temps : <https://planning.inalco.fr>
- Planning des examens : <https://www.inalco.fr/examens>
- Plateforme pédagogique Moodle : <https://ent.inalco.fr> (l'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque section d'examens).
- Bourses et aides diverses : <https://www.inalco.fr/bourses-et-aides-sociales>
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) : <https://www.bulac.fr>

Calendrier universitaire

Le calendrier de l'année universitaire : <https://www.inalco.fr/calendrier-universitaire>

Les réunions et journées de rentrée : <https://www.inalco.fr/actualites/rentree-2023>

Présentation du cursus

La licence de peul s'adresse aussi bien aux personnes à la recherche d'une formation initiale principale qu'à celles désireuses de compléter une autre formation suivie antérieurement ou en parallèle. Le cursus est conçu pour les grands débutants. Aucune connaissance préalable de la langue n'est requise. Les personnes ayant déjà une certaine connaissance de la langue peuvent contacter la responsable du cursus pour d'éventuels aménagements.

Objectifs pédagogiques

L'objectif de la formation est :

- 1) De doter les étudiants d'une compétence linguistique directement utilisable pour la communication orale et écrite en peul, et pour l'exploitation et la traduction de tous types de documents et textes rédigés dans cette langue (niveau de compréhension visé : A2 en fin de 1^{ère} année, B1 en fin de 2^e année et B2 en fin de 3^e année).
- 2) De fournir une connaissance générale de l'histoire, de la culture et de la société peule, permettant l'accès aux références culturelles et aux codes sociaux et communicationnels en vigueur dans le pays, condition préalable pour entretenir des relations ou travailler avec des locuteurs du peul.
- 3) D'insérer ces connaissances linguistiques et culturelles dans leur cadre régional africain, de les relier aux grandes problématiques du monde contemporain ainsi qu'aux compétences disciplinaires fondamentales permettant la poursuite d'études en master à l'Inalco ou dans un autre établissement.

Principes généraux de la scolarité

Les principes généraux de la scolarité sont votés chaque année par le Conseil des Formations et de la Vie Etudiante et le Conseil d'Administration, conformément au Code de l'éducation.

Les modalités détaillées du contrôle des connaissances, et la Charte des examens notamment, s'imposent à tous les étudiants de l'Inalco et sont consultables sur le site de l'Inalco. Les étudiants doivent en prendre connaissance attentivement :

<https://www.inalco.fr/reglements-et-chartes-etudiantes>

- Le cursus de licence est réparti sur **trois années** (L1, L2, L3)
- L'année est divisée en deux semestres, comprenant chacun 13 semaines de cours
- Les enseignements sont organisés en **éléments constitutifs (EC)**, regroupés en **unités d'enseignement (UE)**. Un EC correspond à un cours semestriel, identifié par un intitulé et un code alphanumérique. Le code de chaque EC commence par trois lettres indiquant la langue ou le parcours (par exemple PEU pour le peu, AOI pour les cours régionaux sur l'Afrique), suivies d'une lettre indiquant si le cours a lieu au premier semestre (A) ou au second (B), puis d'un chiffre qui indique le niveau à partir duquel cet EC peut être choisi. Une UE est un bloc qui regroupe plusieurs EC et possède également un code spécifique.
- Chaque EC ou UE validé donne droit à un certain nombre de crédits européens, dit **ECTS** (*European Credit Transfer System*). Une fois obtenus, ces crédits sont acquis sans limitation de durée.
- Des **passerelles** sont possibles entre la licence et les diplômes d'établissement. Les EC validés dans le cadre des UE1 et UE2 de la licence peuvent en effet être incorporés ultérieurement dans un diplôme d'établissement, et inversement.
- Chaque semestre représente 30 crédits ECTS. **Pour obtenir la licence, il faut donc valider 180 crédits ECTS.**

Contrôle des connaissances

- Le contrôle des connaissances se fait par défaut en **contrôle continu**, et l'**assiduité aux cours** est de rigueur (pas plus de 3 absences injustifiées au cours du semestre).

- L'étudiant peut cependant faire au moment des inscriptions pédagogiques une demande de **dispense d'assiduité** aux cours et de dérogation au contrôle continu, dûment motivée, et accompagnée de justificatifs avant la date limite fixée chaque année. Un formulaire, disponible sur le site doit être imprimé et la demande doit être remplie avant la date indiquée sur ledit formulaire. Si la dispense est accordée, l'enseignement sera validé en **contrôle terminal** (un examen en fin de semestre pour chaque EC). Cette demande s'effectue après la rentrée, lors de l'inscription pédagogique obligatoire auprès du secrétariat.

Rappel : Il n'est pas possible de changer de régime d'inscription (contrôle continu ou contrôle final) en cours de semestre (sauf dérogation).

- Une session d'examen est organisée à la fin de chaque semestre. Les étudiants ayant validé le contrôle continu intégral (CCI) ne passent pas l'examen terminal du semestre, à la différence du contrôle continu classique.

- Les étudiants ayant échoué au contrôle continu ou à la première session d'examens peuvent se présenter à la **session de rattrapage** organisée pour les deux semestres à la fin de l'année universitaire.

- Modalités de validation et de compensation :

- Les notes obtenues aux EC d'une même UE **se compensent** entre elles :
- Une UE est validée si la moyenne des notes des EC qui la composent est supérieure ou égale à 10.
- Il y a également compensation entre les notes des UE d'un même semestre, sous réserve d'avoir obtenu la note minimale de 8 à chacune des UE.
- De même, il y a compensation entre les deux semestres d'une même année, à condition que la moyenne de chaque semestre soit supérieure ou égale à 8. Les étudiants qui n'ont pas validé leur semestre peuvent se présenter au rattrapage.
- Il n'y a pas de compensation entre années.
- En cas d'absence injustifiée à une épreuve, aucune moyenne ne peut être calculée pour l'UE correspondante ni pour le semestre, et les règles de compensation ne peuvent pas s'appliquer. L'étudiant est alors défaillant.

- Les modalités détaillées du contrôle des connaissances sont consultables sur le site de l'Inalco. Les étudiants sont vivement encouragés à lire attentivement ce document : <https://www.inalco.fr/reglements-et-chartes-etudiantes>

- **Lexique du relevé de notes**

ABI : Absence injustifiée

ABJ : Absence justifiée

ADM : Admis

AJ : Ajourné

DEF : Défaillant : la moyenne n'a pas pu être calculée car l'étudiant ne s'est pas présenté à certaines épreuves

AJAC : Ajourné autorisé à continuer

Pour un passage conditionnel en deuxième année de licence, les deux conditions suivantes sont cumulatives. Il faut :

- Avoir validé un semestre de première année ;
- Avoir obtenu une moyenne minimum de 8 sur 20 au semestre de première année non validé

Pour un passage conditionnel en troisième année de licence, les trois conditions suivantes sont cumulatives. Il faut :

- Avoir validé la première année
- Avoir validé un semestre de deuxième année ;
- Avoir obtenu une moyenne minimum de 8 sur 20 au semestre de deuxième année non validé.

Organisation de la L1

En L1, chaque semestre comporte au minimum 3 UE. L'**UE1** regroupe tous les enseignements de langue, l'**UE2** comprend des enseignements de civilisation portant sur le pays ou sur son environnement régional proche. L'**UE3** comprend un cours obligatoire de méthodologie et permet également de suivre des enseignements de civilisation ou de s'initier à une autre langue de l'Inalco.

L'**UE4** est présente uniquement dans les parcours « Licence + » (« L1+ », soit admis en catégorie « oui-si » sur Parcoursup) et Tempo (L1-1). L'année 1 de licence Tempo et l'UE4 de L1+ comportent un module de personnalisation du parcours de formation, un module de formation et un module de soutien personnalisé. Plus d'informations :

<https://www.inalco.fr/licences-llcer-parcours-de-reussite-amenages>

Les parcours possibles en L2-L3

En deuxième année (L2), l'étudiant poursuit l'étude des langue et civilisation choisies (UE1 et UE2). Il détermine aussi l'orientation qu'il veut donner à sa licence en optant pour l'un des trois parcours proposés (UE3 et UE4) : parcours régional AOI, parcours régionaux thématiques et disciplinaires et parcours professionnalisants.

- **Parcours régional Afrique et Océan Indien** : Les étudiants en parcours régional choisissent leurs enseignements d'UE3 (enseignements régionaux de civilisation ou d'initiation à une autre langue) dans l'offre du département Afrique et Océan Indien. Ils sont libres de choisir les cours d'UE4 qui leur conviennent, en fonction de leurs projets personnels et de leurs centres d'intérêt : les UE4 comprennent chacune 2 EC (6 ECTS) qui peuvent être choisis dans la liste des cours de civilisation régionale ou des cours thématiques et disciplinaires (portant sur une discipline des sciences humaines ou sur une thématique traitée selon une approche pluridisciplinaire et transrégionale) ou dans l'offre de l'établissement.

- **Parcours thématiques et disciplinaires** : L'UE3 est choisie dans l'offre du département. En UE4, l'étudiant peut choisir l'un des 12 parcours thématiques et disciplinaires proposés. Dans ce cas, il suit les enseignements obligatoires qu'il comporte. Les parcours proposés sont les suivants :

ANT - Parcours « Anthropologie »

Convaincue de l'unité du genre humain, l'anthropologie veut saisir à la fois la diversité des cultures humaines et les caractéristiques universelles de l'homme en société. Le parcours anthropologie en licence offre une prise de contact avec cette discipline, sa méthode (l'enquête de terrain), ses domaines de recherches, ses courants et ses réflexions scientifiques, ses grands auteurs. Il prépare au parcours anthropologie en master LLCER orientation recherche.

ART - Parcours « Arts du monde »

Le parcours « Arts du monde » propose une formation aux méthodes d'approche du fait artistique tel qu'il se manifeste d'un continent à l'autre. Il a la double spécificité de permettre :

a/ de décloisonner les disciplines artistiques en créant des passerelles entre l'étude des différents arts, des arts du son (musique) aux arts visuels (architecture, bande dessinée, calligraphie, peinture, photographie) en passant par les arts du spectacle (cinéma et audiovisuel, danse, théâtre) ;

b/ d'associer réflexion sur les arts et pratique artistique (les étudiants qui le souhaitent peuvent en effet intégrer dans leur cursus leur formation aux arts à raison de 3 ECTS par

semestre).

Le parcours développe des partenariats avec de prestigieuses institutions de formation aux arts (Musée du Louvre pour les arts plastiques, CRR de Créteil pour les musiques traditionnelles). Il prépare notamment à l'entrée en Master LLCER mention ARL (orientation professionnelle ou recherche) les étudiants qui souhaitent combiner dans leur cursus langue et arts pour s'ouvrir aux métiers de l'animation culturelle, de la médiation culturelle ou de la recherche.

ENJ – Parcours « Enjeux politiques mondiaux »

Ce parcours vise à initier les étudiants à l'étude d'enjeux transnationaux dont la nature est à la fois politique, institutionnelle, sociale et économique. A travers l'étude des institutions, des régimes politiques et des modes de gouvernement, les différents enseignements doteront les étudiants de connaissances et d'outils analytiques essentiels pour appréhender des phénomènes qui se manifestent à la fois au sein des espaces nationaux et au travers des frontières étatiques. Des dynamiques caractérisant diverses régions du monde seront abordées de manière comparative et en croisant les échelles d'analyse.

ENV - Parcours « Environnement »

Changement climatique et crises environnementales s'éprouvent à la surface du globe de- puis des lieux précis. L'Inalco constitue, par son ouverture au monde et la pluridisciplinarité de ses formations en licence, une opportunité originale et unique en France de penser la crise écologique de manière décentrée, tant d'un point de vue géographique que disciplinaire, en lien avec les langues et les cultures qui y sont représentées.

Ce parcours regroupe ainsi, sous l'expression des « humanités environnementales », domaine de recherche émergent en France depuis les années 2000, un ensemble de disciplines qui analysent le lien entre environnement, pratiques (culturelles, sociales) et questions (politiques, économiques, éthiques), et se voient progressivement transformées dans leurs modèles théoriques, leurs méthodes et leurs terrains d'enquête, par cet objet d'étude qu'est « l'environnement » depuis une trentaine d'années.

Ce parcours, pionnier en France, en prise avec une actualité brûlante et la diversité du monde, rassemble ainsi économistes, littéraires, anthropologues, historiens, géographes.

ETH – Parcours « Ethnomédecine » : **Parcours suspendu en 2024-2025**

GSM – Parcours « Genres et sexualités dans le monde »

Le parcours transversal « Genres et sexualités dans le monde » se propose de donner à réfléchir et de déconstruire le principe de « valence différentielle des sexes » (F. Héritier- Augé), défini comme une hiérarchisation entre genres et qui se fait aux dépens des femmes. L'extrême diversité du féminin et du masculin dans les différentes aires culturelles du monde et la limite de la binarité du genre seront étudiées dans des domaines aussi variés que l'éducation, la reproduction, la religion, et la sexualité

HCM – Parcours « Histoire connectée du monde »

Le parcours « Histoire connectée du monde » présente la diversité des disciplines qui étudient l'histoire de l'humanité et le changement de regard qu'apportent l'anthropologie, l'archéologie, la génétique et l'histoire connectée. Cela permet d'intégrer pour la première fois au récit de l'histoire humaine la période précoloniale du monde extra- européen.

LGE – Parcours « Linguistique »

Le parcours « Linguistique » – en tant que discipline relevant des sciences de l'homme et de la société – propose des enseignements organisés en une progression cohérente :

- a/ présentation générale des langues du monde, des usages de la langue et des relations entre langue et société ;
- b/ études des unités du langage ;
- c/ modèles syntaxiques, présentation des classements en types et application ;
- d/ dynamique des langues (langues en contact, changements historiques).

LIT – Parcours « Littératures, arts et traduction »

Ce parcours vise à donner aux étudiants les outils méthodologiques, critiques et conceptuels pour comprendre comment le texte s'organise et fonctionne à l'intérieur du champ littéraire et

de la culture au sein desquels il s'inscrit, à mieux saisir les réseaux de signification et d'images dont il est tissé. Vivement conseillé pour tout étudiant souhaitant poursuivre en master LLCER-ARL ou TI-TL de l'Inalco.

ORA - Parcours « Oralité »

L'Oralité place la parole au centre de la communication. Elle appartient au patrimoine immatériel de l'humanité ; est aussi contemporaine et peut être étudiée comme un art verbal à part entière qui englobe l'expression du corps, l'accompagnement musical et la néo-oralité. Elle est attestée en Afrique, aux Amériques, en Asie et en Europe. Son domaine d'expression privilégié est la littérature orale (épopée, conte, proverbe, etc.). En contexte souvent plurilingue, l'oralité concerne des langues à statuts variés : minorées, dominantes, enseignées ou non. Elle s'intéresse aux faits sociaux ; est un outil puissant de création et de transmission ; exprime les identités culturelles et les représentations du monde. Elle est présente dans l'expression artistique, l'éloquence, la transmission et l'enseignement, l'acquisition des langues, les thérapies fondées sur la parole, le droit coutumier.

PHI - Parcours « Philosophies d'ailleurs »

La philosophie est perçue chez nous comme un style de pensée ayant ses racines dans l'Antiquité grecque et s'étant principalement déployé en Europe occidentale avant de s'exporter dans le monde entier à la faveur de la domination européenne des derniers siècles. La réalité, cependant, est plus complexe : tout d'abord, l'héritage des philosophes grecs a rayonné bien en-dehors du monde « occidental » et son héritage s'étend aussi loin que l'islam. D'autre part, l'Inde et la Chine ont donné naissance à des formes de pensée très analogues à ce que nous appelons philosophie, malgré des différences culturelles intéressantes.

Enfin, le mythe de l'altérité absolue – qu'il y aurait des pensées « mystérieusement autres » et presque impénétrables à « notre logique » – ne résiste pas à l'épreuve des faits. L'Inalco, où l'on peut étudier les langues nécessaires pour accéder aux œuvres et dont plusieurs enseignants ont une solide formation en philosophie, en présentant ce parcours « philosophies d'ailleurs » propose à la fois une introduction élémentaire aux quatre auteurs des « philosophies d'ailleurs » (Zhuangzi pour la Chine, Nāgārjuna pour l'Inde, Maimonide pour la pensée juive et Avicenne pour la pensée arabo-musulmane) ajoutés aux programmes de terminale, mais aussi une réflexion sur l'exercice de la réflexion philosophique dans les langues non indo-européennes, d'une part, et, d'autre part, sur l'articulation philosophie-religion qui doit être pensée pour éclaircir le cadre dans lequel se déploie une bonne partie de la pensée de ces « philosophies d'ailleurs ».

REL – Parcours « Religions »

Le parcours « Religion(s) » se propose de donner aux étudiants de l'Inalco une formation de base aux sciences religieuses, complétant les connaissances acquises dans leur aire de spécialisation par un enseignement généraliste se composant de deux éléments: (1) en L2, une présentation élémentaire d'un bon nombre de religions du monde sous un format favorisant une démarche comparative ; puis, (2) en L3, une initiation aux grandes composantes disciplinaires de la science des religions: (a) anthropologie, (b) histoire, (c) philosophie et (d) sociologie des faits religieux.

VMM - Parcours « Violences, migrations, mémoires »

Ce parcours thématique explore les logiques qui sous-tendent les guerres, les violences politiques, ainsi que les phénomènes de migration associés. Il analyse les représentations de l'adversaire ou de l'ennemi, pose la question de l'identité, de ses représentations des frontières que celles-ci tracent entre groupes humains et sociaux. Le parcours aborde également l'étude des traces de la violence, la mémoire des conflits, les manières dont les sociétés et les individus en témoignent.

En fonction de ses projets ou de ses centres d'intérêt, l'étudiant peut aussi choisir des enseignements proposés dans différents parcours et composer ainsi un programme personnalisé.

Pour en savoir plus, consultez la brochure des parcours sur le site Internet de l'Inalco : <https://www.inalco.fr/formations/licences-l1cer-parcours-thematiques-et-disciplinaires>

● **Parcours professionnalisant (accès sur dossier)** : dans ce type de parcours, l'UE3 et l'UE4 sont remplacées par des enseignements spécifiques à l'une des 5 filières professionnalisantes sélectives, à hauteur de 9 ECTS par semestre en L2 et de 15 ECTS par semestre en L3. Les filières professionnalisantes sont les suivantes :

- Commerce international (CI) ;
- Communication et formations interculturelles (CFI) ;
- Didactique des langues (DDL) ;
- Relations internationales (RI) ;
- Traitement automatique des langues (TAL).

Pour en savoir plus, consultez la page dédiée sur le site internet de l'Inalco : <https://www.inalco.fr/formations/licence-l1cer-parcours-professionnalisant>

● **Parcours Cap Emploi : Suspendu en 2024-2025**

Mobilités et séjours à l'étranger

Mobilités hors Erasmus +

L'Inalco a conclu des accords avec des universités internationales en dehors du réseau Erasmus. Les étudiants inscrits en licence (à partir de la L2) ont la possibilité de déposer leur candidature pour effectuer un ou deux semestres d'études dans l'un de ces établissements, avec la possibilité de bénéficier d'une aide à la mobilité. Voir les détails sur le site de l'Inalco :

<https://www.inalco.fr/mobilites-hors-erasmus>

Mobilités Erasmus+

L'Inalco a conclu des accords Erasmus+ avec des universités internationales. Les étudiants inscrits en licence (à partir de la L2) ont la possibilité de déposer leur candidature pour effectuer un ou deux semestres d'études dans l'un de ces établissements, avec la possibilité de bénéficier d'une aide financière de la Commission européenne. Voir les détails sur le site de l'Inalco :

<https://www.inalco.fr/mobilites-erasmus>

Aide au voyage de l'Inalco

À partir de la L2, les étudiants peuvent bénéficier d'une aide au voyage de l'Inalco, en vue d'effectuer un séjour de perfectionnement linguistique ou d'études dans le pays pendant les vacances universitaires d'été. Cette aide couvre une partie du billet d'avion. Pour plus de renseignements, consulter le site de l'Inalco : <https://www.inalco.fr/aide-au-voyage>

Tableaux des enseignements

Licence 1	ECTS	Volume horaire / semaine
	60	
Semestre 1	30	
UE1 – Langue	12	6h
PEU1A11a Grammaire 1 (A. Diallo)	4	2h
PEU1A11b Exercices et textes 1 (A. Diallo)	4	2h
PEU1A11c Pratique orale 1 (M. Bourlet)	4	2h
UE2 – Civilisation	6	3h
PEU 1A11d Histoire des sociétés peules 1 (A. Pondopoulo)	3	1h30
AOIA120b Géographie Sahara / Sahel occidental 1 (M. Morange)	3	1h30
UE3 – Enseignements régionaux	12	9h
AOIA130a Les contextes sociolinguistiques en Afrique Océan Indien (n/n)	3	3
AOIA130b Littérature et société en Afrique (n/n)	3	2
AOIA130c Sociétés et environnement en Afrique (J.-L. Ville)	3	2
AOIA130d Arts verbaux et musique en Afrique (Resp. G. Alao)	3	2
Semestre 2	30	
UE1 – Langue	12	6h
PEU1B11a Grammaire 2 (A. Diallo)	4	2h
PEU1B11b Exercices et textes 2 (A. Diallo)	4	2h
PEU1B11c Pratique orale 2 (M. Bourlet)	4	2h
UE2 – Civilisation	6	3h
PEU1B11d Histoire des sociétés peules 2 (A. Pondopoulo).	3	1h30
AOIB120c Histoire de l'espace sahélo-soudanien occidental 1 : introduction historiographique et empires médiévaux ouest-africains (VIIe- XVIe) (T. François)	3	1h30
UE3 – Enseignements régionaux	12	9h
AOIB130a Géographie de l'Afrique (M. Morange)	3	3
AOIB130b Littérature orale africaine et représentations culturelles (n/n)	3	2
AOIB130c L'écriture des langues africaines : histoire, enjeux (M. Bourlet/N. Carré)	3	2
AOIB130d Cinémas d'Afrique : naissance d'une cinématographie panafricaine (M. Thackway)	3	2

Licence 2	ECTS	Volume horaire / semaine
	60	
Semestre 3	30	
UE1 - Langue	12	6h
PEU2A11a Grammaire 3 (A. Diallo)	4	2h
PEU2A11b Exercices/Textes 3 (M. Bourlet)	4	2h
PEU2A11c Pratique orale 3 (M. Bourlet)	4	2h
UE2 – Civilisation	9	4h30
PEU2A11d Organisation sociale des Peuls 1 (A. Leblon)	3	1h30
AOIA220c Histoire de l'espace sahélo-soudanien occidental 2 : les royaumes et empires des XVIIIe-XIXe siècles en Afrique occidentale (T. François)	3	1h30
AOIA220f Cinémas ouest-africains contemporains (M. Thackway)		
UE3 – Enseignements régionaux (parcours régional)	3	3h
2 enseignements au choix parmi :		
AOIA230a Rites et religion (J.-L. Ville)	1,5	1h30
AOIA230b Histoire de l'Afrique : approche chronologique (B. Mateso)	1,5	1h30
AOIA230c Systèmes littéraires (n/n)	1,5	1h30
UE4 – Parcours régional ou de spécialisation	6	3h
<u>L'étudiant.e doit choisir deux enseignements au choix :</u> a) dans la liste des enseignements complémentaires b) dans la liste des parcours spécialisés disciplinaires ou thématiques (cf brochure des parcours)		
Semestre 4	30	16h30
UE1 - Langue	12	6h
PEU2B11a Grammaire 4 (A. Diallo)	4	2h
PEU2B11b Exercices/Textes 4 (M. Bourlet)	4	2h
PEU2B11c Pratique orale 4 (M. Bourlet)	4	2h
UE2 – Civilisation	9	4h30
PEU2B11d Organisation sociale des Peuls 2 (A. Leblon)	3	1h30
AOIB220b Géographie Sahara / Sahel occidental 2 (L. Kouakou)	3	1h30
AOIB220f Histoire du Nigéria contemporain (J.-L. Martineau)	3	1h30
UE3 – Enseignements régionaux (parcours régional)	3	3h

2 enseignements au choix parmi :		
AOIB230a Géopolitique de l'Afrique (L-Y. Kouassi)	1,5	1h30
AOIB230b Afrique : dynamique des appartenances et des identités (J.-C. Hilaire/J.-L. Ville)	1,5	1h30

UE4 – Parcours régional ou de spécialisation	6	3h
L'étudiant.e doit opérer le choix entre deux enseignements:		
- dans la liste des enseignements transversaux du département		
- Dans la liste des parcours spécialisés disciplinaires ou thématiques (cf brochure des parcours)		

Licence 3	ECTS	Volume horaire / semaine
	60	
Semestre 5	30	16h30
UE1 - Langue	9	4h30
PEU3A11a Grammaire 5(A. Diallo)	3	1h30
PEU3A11b Littérature peule 1 (M. Bourlet)	3	1h30
PEU3A11c Pratique orale 5 (M. Bourlet)	3	1h30
UE2 – Civilisation	6	3h
PEU3A11d Sociétés peules contemporaines 1 (A. Leblon)	3	1h30
AOIA320c Histoire de l'espace sahélo-soudanien occidental 3 : colonisations et décolonisation (T. François)	3	1h30
UE3 – Enseignements régionaux (parcours régional)	9	6
AOIA330a Etudier les dynamiques plurilingues des contextes en Afrique Océan Indien (n/n)	3	2h
AOIA330b Littératures écrites en langues africaines : dynamiques locales, enjeux globaux (M. Bourlet/N. Carré)	3	2h
AOIA330c Anthropologie culturelle de l'Afrique et Océan indien 1 (L. Pourchez)	3	2h
UE4 – Parcours régional ou de spécialisation	6	3h
L'étudiant.e doit opérer le choix entre deux enseignements:		
- dans la liste des enseignements transversaux du département		
- Dans la liste des parcours spécialisés disciplinaires ou thématiques (cf brochure des parcours)		

Semestre 6	30	
UE1 - Langue	9	4h30
PEU3B11a Grammaire 6 (A. Diallo)	3	1h30
PEU3B11b Littérature peule 2 (M. Bourlet)	3	1h30
PEU3B11c Pratique orale 6 (M. Bourlet)	3	1h30
UE2 – Civilisation	6	3h
PEU3B11d Sociétés peules contemporaines 2 (A. Leblon)	3	1h30
AOIB320c Géographie Sahara / Sahel occidental 3 (M. Morange)	3	1h30
UE3 – Enseignements régionaux (parcours régional)	9	6h
AOIB330a Histoire des études littéraires au Nord et au Sud du Sahara (D. Merolla)	3	2h
AOIB330b Histoire de l’Afrique 2 : Approche thématique (JL Martineau)	3	2h
AOIB330c Anthropologie culturelle de l’Afrique Océan Indien 2 (L. Pourchez)	3	2h
UE4 – Parcours régional ou de spécialisation	6	3h
L’étudiant.e doit opérer le choix entre deux enseignements:		
- dans la liste des enseignements transversaux du département		
- Dans la liste des parcours spécialisés disciplinaires ou thématiques (cf brochure des parcours)		

Descriptifs détaillés des enseignements

Licence 1ère année

1^{er} semestre

UE1 (enseignements de langue)

PEU1A11a – Grammaire 1

Enseignant : A. Diallo

Présentation de la langue, du système phonologique, du système nominal et du système verbal ; description des phrases élémentaires. Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : dossier

Contrôle final : examen écrit

Prérequis : non

PEU1A11b – Exercices et textes 1 Enseignant :

A. Diallo

Exercices grammaticaux portant sur les notions étudiées en grammaire ; études de textes brefs.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : dossier

Contrôle final : examen écrit

Prérequis : non

PEUA110c – Pratique orale 1

Enseignante : M. Bourlet

Situations conversationnelles de base (salutations, présentations de soi) sous forme de petits dialogues, permettant de pratiquer quelques énoncés simples, d'acquérir des automatismes, et d'intégrer progressivement des codes tant langagiers que non langagiers en milieu peul.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 évaluations orales durant le semestre + note de participation

Contrôle final : examen oral en fin de semestre

Prérequis : aucun

UE2 (enseignements aréaux)

PEU 1A11d – Histoire des sociétés peules 1

Enseignant : A. Pondopoulo

Le cours présente l'histoire des entités politiques peules en cherchant à apporter aux étudiants des informations qui les aident à comprendre les contextes actuels à partir des observations sur l'évolution des différentes sociétés peules du XI^e au XIX^e siècles. Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : exposé

Contrôle final : oui

Prérequis : non

AOIA120c – Géographie Sahara/Sahel occidental 1 (Cours mutualisé 6 langues)

Enseignant.e : M. Morange

Ce cours propose une lecture dynamique de la partie occidentale des régions saharo-sahéliennes, fondée sur les concepts de mobilité, d'échange et de circulations qui permet de relativiser l'intérêt de la lecture zonale traditionnelle de l'Afrique de l'ouest.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu intégral : petits travaux écrits durant le semestre

Contrôle final : dissertation en fin de semestre

Prérequis : aucun

UE3 (enseignements transversaux au département)

AOIA130a – Les contextes sociolinguistiques en Afrique Océan Indien (enseignement obligatoire CM+ Td)

Enseignant.e : n/n

On pourrait penser que la présence de l'anglais, de l'arabe et de l'espagnol à côté des langues endogènes en Afrique et dans les pays de l'Océan Indien, suffit à comprendre ces contextes sociolinguistiques. Cette connaissance resterait cependant sommaire car ceux-ci sont très variés. Il s'agira donc dans ce cours de se documenter sur les variétés linguistiques qui habitent ces espaces et d'étudier les contextes plurilingues qui les constituent.

Les travaux dirigés (19h 30) qui accompagnent ce cours visent à donner à l'étudiant, par des exercices et des suivis en petits groupes, les outils méthodologiques généraux nécessaires dans les études universitaires (trois compétences attendues : maîtriser les normes de la langue française, lire, comprendre et résumer les textes scientifiques en français, décrire et argumenter en français).

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu intégral (rédaction d'un dossier d'une dizaine de pages) Prérequis : aucun

AOIA130b – Littérature et société en Afrique

Enseignant.e : n/n

Les littératures africaines sont très riches, comprenant aussi bien les littératures orales en langues africaines, les littératures écrites en langues africaines que les littératures écrites en langues européennes.

L'oralité et la littérature orale relèvent de pratiques socioculturelles anciennes et encore vivantes ; en revanche, l'écriture littéraire liée à la décolonisation du continent est d'apparition récente. Les liens complexes entre littérature et société en Afrique seront illustrés à travers des exemples relevant des trois domaines.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : un exposé sur une oeuvre choisie par l'étudiant et un dossier portant sur cette oeuvre.

Contrôle final : examen écrit

Prérequis : aucun

AOIA130c – Sociétés et environnement en Afrique

Enseignant.e : Jean-Luc Ville

Cet enseignement présente la diversité des communautés africaines dans leur relation à l'environnement, au plan des pratiques et des représentations. Cours en ligne sur Moodle.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : notes participatives + un écrit en fin de semestre

Contrôle final : un écrit en fin de semestre

Prérequis : aucun

AOIA130d – Arts verbaux et musique en Afrique

Responsable : G. Alao

Après une courte introduction théorique consacrée aux arts et usages de la parole ainsi qu'à la musique en Afrique, le cours s'appuiera sur des interventions de collègues et de spécialistes pouvant illustrer le sujet par des thématiques représentatives des aires culturelles du département. Les supports utilisés seront variables selon les intervenants.

Modalité d'évaluation :

Contrôle continu et contrôle final : dossier personnel ayant trait aux questions évoquées en cours

Prérequis : aucun

Licence 1^{ère} année

2nd semestre

UE1 (enseignements de langue)

PEU1B11a – Grammaire 2 Enseignant :

A. Diallo

Morphologie du nom et du verbe ; groupes nominaux et verbaux ; l'hypothèse. Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : dossier

Contrôle final : examen écrit

Prérequis : PEU1A01a

PEU1B11b – Exercices et textes 2 Enseignant :

A. Diallo

Exercices grammaticaux portant sur les notions étudiées en grammaire ; études de textes brefs.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : dossier

Contrôle final : examen écrit Prérequis :

non

PEUB110c – Pratique orale 2

Enseignante : M. Bourlet

Situations conversationnelles permettant une immersion rapide dans la vie d'un village du Foûta Tôro (demander et indiquer un itinéraire, vocabulaire lié aux activités socio-professionnelles, etc). Utilisation et initiation à de courts poèmes.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 évaluations orales durant le semestre + note de participation

Contrôle final : examen oral en fin de semestre

Prérequis : aucun

UE2 (enseignements aréaux)

PEU 1B11d – Histoire des sociétés peules 2 Enseignant :

A. Pondopoulo

Suite du programme du premier semestre. Modalités

d'évaluation :

Contrôle continu : exposé

Contrôle final : oui Prérequis :

non

AOIB120c Histoire de l'espace sahélo-soudanien occidental 1 :

Introduction historiographique et empires médiévaux ouest-africains (VII^e-XVI^e)

Enseignant : T. François

Ce cours magistral sera l'occasion de présenter les grands royaumes et empires subsahariens ouest africains du VII^e au XVI^e siècle.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu sanctionné par une moyenne de 2 notes : une « note maison » (40%) à partir d'exercices à la maison ou d'interrogations orales + un devoir sur table en fin de semestre au moment des examens (60%). Un exercice maison demandé non rendu vaudra 0/20.

Contrôle final : examen terminal

Prérequis : aucun

UE3 (enseignements transversaux au département)

AOIB130a – Géographie générale de l'Afrique (CM+Td)

Enseignant : M. Morange et L. Kouakou

Ce cours présente la contribution de la géographie à la construction des savoirs en sciences sociales sur l'Afrique. Il s'agit d'apprendre à lire l'Afrique en géographe, en s'initiant au maniement des principaux concepts de la discipline. Le cours permet aussi de s'initier à la lecture de cartes thématiques.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : partiel en fin de semestre pour le CM + petits travaux durant le semestre pour le TD (50/50)

Contrôle final : dissertation en fin de semestre

Prérequis : aucun

AOIB130b – Littérature orale africaine et représentations culturelles

Enseignant : n/n

Comme toute littérature, la littérature orale développe des représentations culturelles qui peuvent être très complexes. Le cours étudiera cette réalité à partir de plusieurs questions : Quelles sont les conditions spécifiques en contexte d'oralité et selon quels procédés ces représentations sont-elles construites ? Sur quels sujets et avec quels contenus ? Des thèmes fréquemment abordés sont, par exemple, les représentations concernant les femmes et les hommes, l'amitié, le mariage, le pouvoir, l'altérité etc. La question est ici de savoir ce que dit une littérature orale donnée sur ces questions. Ces représentations s'inscrivent dans les réalités culturelles précises dont elles sont l'une des expressions privilégiées. En même temps, la littérature orale contribue à les transmettre. Le cours présentera à travers des exemples une introduction méthodologique sur la façon d'étudier ce sujet. Les étudiants apporteront des illustrations qui s'appuient sur les littératures orales des langues respectives qu'ils étudient.

Modalité d'évaluation :

Contrôle continu : un exposé et un dossier à partir de l'exposé. **Contrôle final :**

Prérequis : aucun

AOIB130c – L'écriture des langues africaines : histoire, enjeux

Enseignants : Mélanie Bourlet/Nathalie Carré

Le continent africain est parfois vu comme un continent « sans écriture ». Pourtant, signes graphiques, écritures et alphabets sont nombreux en Afrique, partie prenante d'une histoire qui se développe parfois sur des milliers d'années. Ce cours a pour but de faire prendre conscience aux étudiants de la profondeur de l'écrit en Afrique, de ses développements et des enjeux qu'il y a à développer les langues africaines à l'écrit en regard des écrits en langues des anciennes colonies.

Modalité d'évaluation :

Contrôle continu : exposé ou dossier sur une thématique liée au cours.

Contrôle final : dossier à rendre sur une thématique liée au cours

Prérequis : aucun

AOIB130d – Cinémas d'Afrique : naissance d'une cinématographie panafricaine (1960-1970)

Enseignant : Melissa Thackway

Ce cours retrace et contextualise la naissance et le développement du cinéma à travers le continent africain et dans l'espace de l'océan indien dans les années soixante et soixante-dix, à la suite des Indépendances. Il examine la manière dont de cette période historique influe sur une cinématographie naissante, marquée par les questions de l'identité et de la représentation.

En s'appropriant l'outil cinématographique, quels regards les réalisateurs d'Afrique globale ont-ils ou elles porté sur leurs réalités dans un continent jusque-là représenté uniquement à travers le prisme de films coloniaux, de films ethnographiques, et de films d'aventure occidentaux ? Les cours alterneront séances de visionnage et d'analyse de films emblématiques du répertoire africain, afin de cerner les enjeux sociopolitiques et culturels de cette cinématographie, ses influences, ses principales thématiques, ses premiers courants esthétiques (cinéma engagé, réalisme social, le documentaire, le

réel, l'expérimentation formelle...), la conception spécifique d'un cinéma postcolonial, panafricain « au service du peuple », et les contraintes techniques et économiques spécifiques.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : présentation d'un exposé en cours (50%) – devoir sur table (50%) – Contrôle final : examen final (100%) – Prérequis : aucun

Licence 2ème année

1er semestre

UE1 (enseignements de langue)

PEU2A11a – Grammaire 3

Enseignant : A. Diallo

Approfondissement des notions de morphosyntaxe acquises en S1 et S2. Etude de la phrase complexe.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : dossier

Contrôle final : examen écrit

Prérequis : PEU 1A01a et PEU 1B01a

PEUA210b – Exercices/Textes 3

Enseignante : M. Bourlet

Initiation aux textes écrits en pulaar + exercices portant sur des notions vues en cours de grammaire + initiation aux principes de transcription.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 évaluations écrites durant le semestre

Contrôle final : examen écrit en fin de semestre

Prérequis : aucun

PEUA210c – Pratique orale 3

Enseignante : M. Bourlet

Apprendre à construire une narration à travers l'utilisation de contes en *pulaar*.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 évaluations orales durant le semestre + note de participation

Contrôle final : examen oral en fin de semestre

Prérequis : aucun

UE2 (enseignements aréaux)

PEU2A11d – Organisation sociale des Peuls 1

Enseignante : A. Leblon

Ce cours s'intéressera à la diversité des sociétés peules : il présentera les structures de plusieurs d'entre elles, ainsi que les relations entre les différentes catégories sociales dans le monde peul.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : exposé

Contrôle final : oui

Prérequis : non

AOIA220c – Histoire de l'espace sahélo-soudanien occidental 2 :

Les royaumes et empires des XVIIIe-XIXe siècles en Afrique occidentale

Enseignant : T. François

Ce cours magistral sera l'occasion de présenter les grands royaumes et empires subsahariens ouest africains de la fin du XVIIIe à la fin du XIXe siècle.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu sanctionné par une moyenne de 2 notes : une « note maison » (40%) à partir d'exercices à la maison ou d'interrogations orales + un devoir sur table en fin de semestre au moment des examens (60%). Un exercice maison demandé non rendu vaudra 0/20.

Contrôle final : examen terminal Prérequis : aucun

AOIA220f – cinémas ouest-africains contemporains

Enseignant : Melissa Thackway

Ce cours a pour objet d'étudier et de contextualiser les évolutions et les continuités dans les cinémas d'Afrique de l'Ouest depuis les années quatre-vingt. Dans de nombreux pays de la région, il s'agit d'abord d'un cinéma d'auteur : un cinéma engagé, de questionnement, centré sur la question de la représentation dans un continent encore largement stigmatisé. Dans d'autres – et notamment au Nigéria – un autre modèle de production plus commercial émerge dans les années 90/2000, désormais dénommé Nollywood.

Alternant des séances de visionnage et d'analyse de films représentatifs des cinéastes et des tendances marquantes, nous identifierons les évolutions dans les formes de cinéma actuels, ainsi que les thématiques qui prédominent au cours de cette période (histoire / mémoire ; la place des femmes ; l'exil ; la territorialité ; la diaspora ; l'hybridité culturelle...). Nous cernerons aussi la diversification des styles et des genres, les recherches esthétiques actuelles, et notamment les influences des codes narratives et esthétiques de la région.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : présentation d'un exposé en cours (50%) – devoir maison (50%)

Contrôle final : examen final (100%)

Prérequis : aucun

UE3 (enseignements transversaux au département)

AOIA230a – Rites et religions

Enseignant : J.-L. Ville

Cet enseignement sera consacré aux principaux champs du religieux et du rituel traversant l'ensemble du continent en insistant sur les aspects syncrétiques (Cours en ligne sur Moodle)

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : un exposé ou un dossier à rendre + notes participatives

Contrôle final : écrit en fin de semestre Prérequis :

aucun

AOIA230b – Histoire de l'Afrique 1 : approche chronologique

Enseignant : B. Mateso

Ce cours magistral sera l'occasion de présenter les grands royaumes et empires subsahariens africains entre XVIe et le XIXe siècle.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu sanctionné par une moyenne de 2 notes : une « note maison » (40%) à partir d'exercices à la maison ou d'interrogations orales + un devoir sur table en fin de semestre au moment des examens (60%). Un exercice maison demandé non rendu vaudra 0/20.

Contrôle final : examen terminal Prérequis : aucun AOIA230c – Systèmes littéraires

Enseignant : n/n

Face à la diversité de l'expression littéraire en Afrique, on cherchera à établir une classification en fonction de la langue et du mode de communication utilisés, et d'analyser leurs répercussions sur l'organisation du texte. Plusieurs romans serviront d'exemple pour définir, de ce point de vue, la spécificité de la littérature en langues européennes.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : exposé

Contrôle final : examen écrit

Prérequis : aucun

Licence 2^{ème} année

2^{ème} semestre

UE1 (enseignements de langue)

PEU2B11a – Grammaire 4

Enseignant : A. Diallo

Le cours s'intéresse : a) d'un côté, à la phrase relative, au participe et à l'adjectif qualificatif ; b) et de l'autre, à la lexicologie, en mettant l'accent sur la dérivation. Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : dossier

Contrôle final : examen écrit

Prérequis : PEU 1A01a, PEU 1B01a et PEU 2A01a

PEUB210b – Exercices/Textes 4

Enseignante : M. Bourlet

Initiation aux textes écrits en *pulaar* + exercices portant sur des notions vues en cours de grammaire + initiation aux principes de transcription.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 évaluations écrites durant le semestre

Contrôle final : examen écrit en fin de semestre

Prérequis : aucun

PEUB210c – Pratique orale 4 Enseignante :

M. Bourlet

Apprendre à construire une narration à travers l'utilisation de contes en *pulaar*.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 évaluations orales durant le semestre + note de participation

Contrôle final : examen oral en fin de semestre

Prérequis : aucun

UE2 (enseignements aréaux)

PEU2B11d – Organisation sociale des Peuls 2

Enseignante : A. Leblon

Prérequis : Organisation sociale des Peuls 1 Suite du programme du premier semestre. Modalités

d'évaluation :

Contrôle continu : exposé

Contrôle final : oui

Prérequis : non

AOIB220b – Géographie Sahara/Sahel occidental 2 (cours mutualisé 6 langues)

Enseignant : L. Kouakou

Ce cours porte sur les flux, les mobilités et les réseaux en Afrique, saisis à partir de la partie occidentale du continent. On aborde, à plusieurs échelles, des processus variés : migrations circulaires, ancrages multiples entre villes et campagnes, dynamiques transfrontalières, flux marchands, réseaux commerciaux et trafics légaux et illégaux, politiques migratoires. La sous-région est ainsi envisagée dans un sens large et relationnel, à travers les mobilités internes et les réseaux qui la structurent, comme un « champ migratoire mondialisé », à travers son ouverture et ses relations avec le reste du continent et du monde.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu intégral : petits travaux écrits ou oraux durant le semestre

Contrôle final : travail écrit en fin de semestre

Prérequis : aucun

UE3 (enseignements transversaux au département)

AOIB230a – Géopolitique de l'Afrique

Enseignant : L.Y Kouassi

Ce cours propose une introduction à la géopolitique de l'Afrique à partir de quelques-unes des grandes questions de ce champ (frontières, ressources naturelles, hydropolitique, dimension territoriale des questions identitaires ...). Il évoque également les grands enjeux de l'actualité géopolitique.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu intégral : travaux écrits ou oraux durant le semestre

Contrôle final : travail écrit en fin de semestre

Prérequis : aucun

AOIB130b – Littérature orale africaine et représentations culturelles

Enseignante : n/n

Comme toute littérature, la littérature orale développe des représentations culturelles qui peuvent être très complexes. Le cours étudiera cette réalité à partir de plusieurs questions : Quelles sont les conditions spécifiques en contexte d'oralité et selon quels procédés ces représentations sont-elles construites ? Sur quels sujets et avec quels contenus ? Des thèmes fréquemment abordés sont, par exemple, les représentations concernant les femmes et les hommes, l'amitié, le mariage, le pouvoir, l'altérité etc. La question est ici de savoir ce que dit une littérature orale donnée sur ces questions. Ces représentations s'inscrivent dans les réalités culturelles précises dont elles sont l'une des expressions privilégiées. En même temps, la littérature orale contribue à les transmettre. Le cours présentera à travers des exemples une introduction méthodologique sur la façon d'étudier ce sujet. Les étudiants apporteront des illustrations qui s'appuient sur les littératures orales des langues respectives qu'ils étudient.

Modalité d'évaluation :

Contrôle continu : un exposé et un dossier à partir de l'exposé.

Contrôle final :

Prérequis : aucun

AOIB230b – Afrique : dynamiques des appartenances et identités

Responsables : J.-C. Hilaire/J.-L. Ville

Construit autour de faits présentés par différents intervenants selon des perspectives complémentaires (philosophique, géographique, historique, anthropologique, linguistique, sociolinguistique et littéraire), ce cours vise à comprendre comment le concept d'« identité » et celui d'« africanité » qui en procède caractérisent des pratiques sociales, voire les déterminent. Après avoir reconnu le concept d'« identité » dans le champ de la logique où il fut institué, on suivra sa diffusion dans le champ social en désignations enchevêtrées : « identité raciale », « identité culturelle », « identité ethnique », « identité linguistique », « identité nationale ». Ainsi, on pourra interroger de plusieurs points de vue le concept d'« africanité », à la lumière des dynamiques qui transforment sa signification, et qui situent en appartenances ceux qu'on y assigne ou qui s'y reconnaissent.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : dossier de fin de semestre
Contrôle final :

Prérequis : aucun

Licence 3^{ème} année

1^{er} semestre

UE1 (enseignements de langue)

PEU3A11a – Grammaire 5 Enseignant :

A. Diallo

Grammaire et écriture de la langue. Initiation à l'ajami peul. Modalités

d'évaluation :

Contrôle continu : dossier

Contrôle final : examen écrit

Prérequis : PEU 1A01a, PEU 1B01a, PEU 2A01a, PEU 2B01a

PEU3A11b – Littérature peule 1

Enseignante : M. Bourlet

Après un aperçu de la production littéraire dans l'ensemble de l'aire peule (littérature orale et écrite), l'enseignement porte sur les textes oraux, notamment sur l'épopée peule.

Il se fonde sur des extraits qui seront analysés du point de vue linguistique et littéraire.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : non

Contrôle final : examen écrit

Prérequis : PEU1A01b, PEU1B01b, PEU2A01b et PEU2B01b

PEUA310c – Pratique orale 5

Enseignante : M. Bourlet

Jeux de rôles en pulaar autour d'un thème défini en début d'année avec les étudiants. Mise en dialogues de courtes saynètes.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 évaluations orales durant le semestre + note de participation

Contrôle final : examen oral en fin de semestre

Prérequis : aucun

UE2 (enseignements aréaux)

PEU3A11d – Sociétés peules contemporaines 1

Enseignante : A. Leblon

Présentation des problématiques actuelles du monde peul, avec une emphase sur l'actualité et les expressions modernes de l'identité peule. Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : exposé

Contrôle final : oui

Prérequis : non

AOIA320c – Histoire de l'espace sahélo-soudanais occidental 3 : colonisations et décolonisations (cours mutualisé 6 langues)

Enseignant : T. François

Ce cours magistral sera l'occasion d'aborder l'histoire de l'Afrique occidentale contemporaine aux XIX^e et XX^e siècles (espaces britannique et français).

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu sanctionné par une moyenne de 2 notes : une « note maison » (40%) à partir d'exercices à la maison ou d'interrogations orales + un devoir sur table en fin de semestre au moment des examens (60%). Un exercice maison demandé non rendu vaudra 0/20.

Contrôle final : examen terminal

Prérequis : aucun

UE3 (enseignements transversaux au département)

AOIA330a – Etudier les dynamiques plurilingues des contextes en Afrique Océan Indien

Enseignant : n/n

Après avoir défini le *plurilinguisme* ainsi que les différents critères de description d'un contexte sociolinguistique, cet enseignement de 19h 30, sans prérequis, se propose d'analyser des éléments linguistiques issus des contacts de langues (à partir d'exemples précis d'emprunts, de calques, de *code-switching*, etc.) afin d'amener des réflexions sur l'évolution des variétés linguistiques.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu intégral (rédaction d'un dossier d'une dizaine de pages). Prérequis : aucun

AOIA330b – Littératures écrites en langues africaines : dynamiques locales, enjeux globaux **Enseignants : Mélanie Bourlet/Nathalie Carré**

Les littératures écrites en langues africaines sont encore aujourd'hui mal connues, malgré une existence parfois millénaire et quelques grands noms qui tentent de les développer (Ngugi wa Thiong'o, Boubacar Boris Diop par exemple). Ce cours est destiné à donner un aperçu non exhaustif de la profondeur de la créativité littéraire en langues africaines à l'écrit en tenant compte de ses spécificités et en interrogeant plusieurs échelles : celle du continent, celle des diasporas et celle de la production éditoriale mondialisée. La question de la production et de la circulation des textes sera particulièrement prise en compte.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : dossier ou fiche de lecture en lien avec le cours + participation aux cours
Contrôle final : dossier ou fiche de lecture en lien avec le cours
Prérequis : aucun

AOIA330c – Anthropologie culturelle de l'Afrique Océan Indien 1

Enseignant : L. Pourchez

Il s'agit, dans ce cours, d'initier les étudiants à l'anthropologie culturelle d'une part, aux spécificités de l'Afrique et de l'Océan Indien d'autre part.

La première partie du cours est donc consacrée à une définition de ce qu'est l'anthropologie culturelle (ce qui inclut une part d'histoire de l'anthropologie) puis à quelques exemples pris notamment à Madagascar

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu et contrôle final : devoir sur table
Prérequis : aucun

Licence 3^{ème} année

2nd semestre

UE1 (enseignements de langue)

PEU3B11a – Grammaire 6

Enseignant : A. Diallo

Approche contrastive de la morphosyntaxe de deux parlers peuls à partir du *pulaar* du *Futa Tooro* (Sénégal, Mauritanie et ouest du Mali). Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : dossier

Contrôle final : examen écrit

Prérequis : PEU 1A01a, PEU 1B01a, PEU 2A01a, PEU 2B01a, PEU3A01b

PEU3B11b – Littérature peule 2

Enseignante : M. Bourlet

Le travail s'organise selon le même principe qu'au semestre précédent. Sont abordés d'autres genres littéraires. Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : non
Contrôle final : examen écrit
Prérequis : PEU 1A01a, PEU 1B01a, PEU 2A01a, PEU 2B01a, PEU3A01b

PEUA310c – Pratique orale 5

Enseignant : M. Bourlet

Jeux de rôles en pulaire autour d'un thème défini en début d'année avec les étudiants. Mise en dialogues de courtes saynètes.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 2 évaluations orales durant le semestre + note de participation

Contrôle final : examen oral en fin de semestre

Prérequis : aucun

UE2 (enseignements aréaux)

PEU3B11d – Sociétés peules contemporaines 2 Enseignante :

A. Leblon

Suite du programme du premier semestre. Modalités

d'évaluation :

Contrôle continu : exposé

Contrôle final : oui

Prérequis : non

AOIB320c – Géographie Sahara/Sahel occidental 3 (Cours mutualisé 6 langues)

Enseignant : M. Morange

Ce cours s'intéresse aux effets sur les sociétés africaines de la révolution urbaine qui anime le continent. Il porte sur les cultures urbaines et les modes d'habiter urbains. On saisit ces transformations à travers des figures sociales (étrangers, jeunes, entrepreneurs, artistes, enfants ...) et en mobilisant des sources scientifiques ainsi que la photographie sociale et la littérature africaine écrite en français.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu intégral : petits travaux écrits ou oraux
durant le semestre

Contrôle final : dissertation en fin de semestre

Pré-requis : aucun

UE3 (enseignements transversaux au département)

AOIB330a – Histoire des littératures au nord et au sud du Sahara

Enseignante : D. Merolla

Le cours a pour objet principal de présenter les grands développements théoriques et méthodologiques qui ont marqué les études littéraires africaines depuis le 19^{ème} siècle. Le cours sera illustré par les exemples des auteurs « fondateurs » et d'auteurs à la pointe de l'actualité scientifique. Les apports et limites de la recherche seront analysés en regard des contextes sociaux, politiques et linguistiques dans lesquels ils ont pris forme.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : travaux d'analyse d'études en littératures africaines. Les étudiants auront la possibilité de dédier leur dossier à un champs spécifique des études littéraires africaines (études en littérature arabe dialectal, berbère, haoussa, peul etc.).

Travail personnel requis : exposé oral et travail écrit, fiche de lecture préparatoire pour chaque séance.

Contrôle final : dossier

Prérequis : aucun

AOIB320b – Histoire de l'Afrique 2 : approche thématique

Enseignant : J.-L. Martineau

Ce cours magistral sera l'occasion d'aborder l'histoire de l'Afrique contemporaine (XIX^e-XX^e siècles) à travers une approche thématique qui pourra changer d'une année à l'autre.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu sanctionné par une moyenne de 2 notes : une « note maison » (40%) à partir

d'exercices à la maison ou d'interrogations orales + un devoir sur table en fin de semestre au moment des examens (60%). Un exercice maison demandé non rendu vaudra 0/20.

Contrôle final : examen terminal

Prérequis : aucun

AOIB330c – Anthropologie culturelle de l'Afrique Océan Indien 2

Enseignant : L. Pourchez

Dans une seconde partie du cours, nous traitons de quelques aspects anthropologiques tels que le rapport au corps et à la santé, les médecines traditionnelles, le rapport à l'environnement, à l'écologie, aux questions associées à la biopiraterie. Il est enfin question d'anthropologie appliquée.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu et terminal : devoir sur table

Prérequis : aucun